

## LES PERSPECTIVES COMPARÉES DES POLITIQUES AGRICOLES AUX ÉTATS-UNIS ET DANS L'UNION EUROPEENNE

par Jean-Christophe Debar<sup>1</sup>

La politique agricole des États-Unis exerce en France une étrange fascination. Vilipendée pour son hégémonisme et ses effets de distorsion sur les marchés, elle est également l'objet d'une secrète admiration, sans doute parce qu'elle reflète la capacité de ce pays à défendre bec et ongles ses intérêts sur la scène internationale, fût-ce au mépris des accords conclus à l'Organisation mondiale du commerce. L'ambivalence des réactions qu'inspire aux Français la politique américaine tient aussi, probablement, à la dislocation de la PAC dont ils ont été les inspirateurs, qui contraste avec la volonté affichée par le Congrès étasunien de maintenir un niveau élevé de soutien à l'agriculture.

En réalité, on observe à la fois des convergences et des divergences dans les politiques agricoles mises en œuvre aujourd'hui de part et d'autre de l'Atlantique.

- Des convergences :
  - maintien de garanties de prix, au moins dans certains secteurs (grandes cultures, lait),
  - tendance à un abandon de la gestion des marchés (retrait du stockage public des récoltes),
  - aides directes découplées de la production et des prix de marché ;
  - conditionnalité des aides,
  - développement des mesures agri-environnementales,
  - soutien aux biocarburants.
  
- Des divergences :
  - Avec, aux États-Unis : pas de débat véritable sur les références historiques individuelles donnant droit aux aides,
  - pas de modulation des paiements directs,
  - gestion active des revenus agricoles comme substitut à la dérégulation des marchés : aides directes variables (grâce à un budget flexible) ; programmes de gestion des risques (élaborés au niveau fédéral) : assurance récolte/chiffre d'affaires, aides *ad hoc*,
  - conception de l'aide alimentaire internationale comme instrument d'écoulement des produits agricoles américains,
  - au sein des mesures agri-environnementales, rôle dominant des programmes de retrait de terres (jachère à long terme),
  - pas d'aides fédérales spécifiques aux agriculteurs des zones défavorisées,
  - important volet de politique alimentaire, à travers les *food stamps* et les autres programmes de nutrition.

---

<sup>1</sup> Consultant, éditeur d'*Agri US Analyse*, lettre mensuelle sur l'agriculture et la politique agricoles américaines. Courriel : [agrius.debar@wanadoo.fr](mailto:agrius.debar@wanadoo.fr)

Quels enseignements tirer de cette comparaison ? La subordination progressive, en Europe, de la politique agricole à une politique de « développement durable », privilégie la protection des ressources naturelles et la dynamisation des zones rurales dans un contexte de dérégulation et de libéralisation croissantes. Elle ne semble pas à la hauteur du défi majeur lancé aux agriculteurs du XXI<sup>ème</sup> siècle : répondre simultanément à l'augmentation des demandes alimentaire, énergétique et environnementale, dans un monde instable où la sécurité d'approvisionnement revêt une dimension stratégique.

Pour critiquable que soit la politique agricole des États-Unis, elle montre l'intérêt d'une intervention publique orientée vers la gestion des risques de production et de marché (la question étant alors de définir les instruments appropriés).

Le pouvoir accru conféré au Parlement européen par le traité de Lisbonne, en matière de fixation des dépenses agricoles, pourrait contribuer à rapprocher les politiques communautaire et américaine.